



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°20/048  
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située à MTV – Route des Gabions sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5220 et en vue de l'implantation et l'exploitation de centrales à béton.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société LAFARGEHOLCIM BETONS, 2 avenue du Général de Gaulle – 92140 CLAMART, SIREN n° 414 815 043 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société LAFARGEHOLCIM BETONS ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 20-059 portant sur la dépendance susvisée le 16/06/2020.

Description de la dépendance : Une parcelle de terrain d'une superficie de 7 650 m<sup>2</sup>.  
Durée de la convention : 15 ans à compter du 07/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.